

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents : MM. BERNOS, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Madeleine COIG
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Denise MICHAUT
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Aimé SOUMET
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Elisabeth MIQUEU	à	Michel ADAM
	Christophe GUERY	à	Henriette BONNET

REÇU
le - 5 FEV. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON ST^È MARIE

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Bernard AURRISET, Sandrine HIRSCHINGER, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 150129-05-PER

CREATION D'UN POSTE D'ACHETEUR PUBLIC ET CONTROLEUR DE GESTION

M. LACRAMPE rappelle que dans le cadre de la réorganisation des services qui doit préfigurer également l'évolution de la Communauté de Communes vers un périmètre élargi, la Communauté de Communes du Piémont Oloronais se doit de disposer d'un personnel capable d'assumer à la fois les tâches d'acheteur public (source de maîtrise et de réduction des dépenses publiques) et de contrôleur de gestion, poste à forte plus value pour notre collectivité.

A ce titre, placée sous l'autorité de la direction générale des services, la personne recrutée s'attachera à intervenir sur les attributions suivantes :

- Optimisation technique et économique de la commande publique
- Conduite des projets de pilotage dont principalement la mise en œuvre et le suivi de la masse salariale ;
- Bilan et analyse d'activités des différents services ;
- Analyse de coûts périodiques sur demande des services ;
- Analyse de la politique tarifaire de l'ensemble des services publics locaux ;

- Participation à l'élaboration des budgets annexes (suivi et conseils) ;
- Contrôle externe (satellites, associations et DSP) – Veille étroite sur tous les participants financiers de la CCPO ;
- Association au projet de pacte financier et fiscal piloté par l'intercommunalité ;
- Suivi spécifique du « volet fluides » ;
- Gestion de la dette et de la trésorerie ;
- Evaluation des politiques publiques

D'un point de vue statutaire, il devrait s'agir d'un poste de catégorie A de la filière administrative, à savoir un poste d'attaché territorial titulaire ou contractuel, étant entendu que les sources d'économie envisagées devraient permettre d'équilibrer largement le coût de ce poste.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2015.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 33 voix pour, 4 contre (M. GAILLAT, M. BAREILLE, Mme GASTON, Mme GIRAUDON) et 6 abstentions (M. CASABONNE, M. LABORDE, M. IDOPE, M. LEPRETRE, M. BERNOS, Mme VOETZEL)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer l'appel à candidatures correspondant
- **APPROUVE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 janvier 2015

Suivent les signatures

Affiché le 05.02.15



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le -5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE